

Le Haut Conseil de Stabilité Financière
maintient ses principales mesures sur le crédit :
Les primo-accédants encore plus pénalisés face à l'emprunt immobilier !

Les primo-accédants sont une source naturelle de la production de crédit immobilier. Avec la crise sanitaire, ceux-ci ont été fortement impactés par la baisse de leur pouvoir d'achat, ne leur permettant plus de s'engager sur un projet d'emprunt immobilier. La décision du Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) risque d'aggraver la situation d'un pan de la population déjà suffisamment meurtri par la crise...

« Le maintien de ces mesures restrictives par le HCSF (pas d'emprunt supérieur à une durée de 25 ans ni d'endettement au-delà de 33%) aura pour effet premier de pénaliser encore davantage les primo-accédants, déjà fortement affectés par l'augmentation du chômage partiel. C'est une véritable mauvaise nouvelle pour le marché du crédit immobilier.

Celui-ci s'était naturellement régulé avec la crise sanitaire et ce, sans intervention du HCSF. Le premier semestre 2020 illustre d'ailleurs cette tendance avec 200 000 transactions immobilières de moins par rapport à l'année passée.

Alors que nous envisagions sereinement la reprise, la décision du HCSF n'envoie aucun signe positif pour l'encourager et la favoriser... Cette position inflexible et intransigeante est en totale contradiction avec les annonces formulées par le gouvernement et les pouvoirs publics souhaitant, à l'inverse, dynamiser l'activité économique.

Le marché du crédit immobilier porte notre économie, il est donc plus que jamais urgent d'en assouplir les conditions d'accès ! » déclare **Sylvain Lefèvre, Président de La Centrale de Financement.**

À propos de la Centrale de Financement

Fondée en 2013 par Sylvain Lefèvre et Philippe Girou, La Centrale de Financement est l'un des leaders français du courtage en prêt immobilier – financement, regroupement de crédits et assurance emprunteur. Son ambition est de faciliter l'accès au prêt immobilier au plus grand nombre, en proposant des offres de prêts immobiliers et d'assurances emprunteurs aux conditions financières les plus avantageuses, et en garantissant une relation personnalisée et durable à ses clients, autour de quatre engagements : exigence, expertise, déontologie, et accompagnement.

La Centrale de Financement, filiale du groupe APRIL depuis 2018, s'appuie sur un réseau de plus de 190 agences et 900 collaborateurs répartis sur tout le territoire national, et a noué des partenariats avec la quasi-totalité des grands acteurs banque-assurance du marché. Elle a négocié, en 2019, un volume de crédit de 5,3 milliards d'euros.

Contacts presse – A+ Conseils

Clara DALLAY
06.48.45.01.53
clara.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com